



Plan du campus universitaire de Laval

- Le Mans Université
 - Faculté de Droit - Antenne de Laval
 - IUT Laval
- DÉPARTEMENTS :
- 1 Informatique
 - 2 Métiers du Multimédia et de l'Internet
 - 3 Techniques de commercialisation
 - 4 Génie Biologique
- Accueil administration
○ cafétéria

Le colloque Agrinumérique et Droit, L'entreprise agricole face aux risques et défis du numérique, est organisé par la Faculté de droit – Antenne de Laval, sous la direction scientifique de Sylvie Lebreton-Derrien et Hélène Juillet-Regis, Maîtres de conférences (Le Mans Université), avec le soutien de la Cour d'appel d'Angers, du Barreau de Laval, du Lycée agricole de Laval et de la FDSEA (53), et dans le cadre de Laval virtual, Salon international des nouvelles technologies. La Revue de droit rural est partenaire du colloque.

Ce colloque a pour objectif de réfléchir à la transition numérique en agriculture, notamment en termes d'exploitation et de protection des données numériques agricoles. En effet, les robots, les drones, les logiciels d'intelligence artificielle et autres objets connectés décuplent le nombre des données produites au sein des exploitations agricoles, tant les données professionnelles que les données foncières. Les possibilités de développement de nouveaux services innovants pour les acteurs du monde agricole sont infinies et la collecte des données, non encadrée juridiquement, inquiète et questionne.

Comment tirer profit de la donnée au bénéfice des exploitations agricoles, de la production agricole et de l'écologie et, partant, de la souveraineté alimentaire ? Comment anticiper et gérer les risques d'exploitation des données ? Comment valoriser et sécuriser les données agricoles fournies par les entreprises agricoles ? Comment laisser à l'agriculteur sa liberté de décision ?

Il s'agit de penser le futur de l'entreprise agricole, de l'agriculture et, partant, de la souveraineté alimentaire de la France, afin de donner à chacun, étudiants et professionnels, les clés de compréhension des bouleversements à venir, pour en être des acteurs éclairés.



Ce colloque donne droit à la production d'une attestation valant pour 7 heures de formation obligatoire

<https://agrinumerique.sciencesconf.org/>



VENDREDI 22 MARS 2019 | 9h -17h

Agrinumérique & Droit

Le numérique au service de l'entreprise agricole

Sous le parrainage de Jacques Foyer, Professeur émérite de l'Université Paris II - Panthéon Assas

Direction scientifique

Sylvie Lebreton-Derrien et Hélène Juillet-Régis

Maîtres de conférences en droit privé et co-directrices de la Licence Professionnelle Gestion des Organisations Agricoles et Alimentaires

Amphithéâtre Robert Le Balle
Faculté de Droit - Antenne de Laval

Programme et inscription sur <https://agrinumerique.sciencesconf.org>

LP GOAA de Laval
 Droit des entreprises agricoles
 Droit des entreprises équestres
 Droit des activités agri-environnementales



LYCÉE agricole LAVAL



Faculté de Droit
Antenne de Laval
 Le Mans Université



Agrinumérique & Droit

Le numérique au service de l'entreprise agricole

Sous le parrainage de Jacques Foyer, Professeur émérite de l'Université Paris II, Panthéon Assas

8h45 : Accueil des participants – Café

9h00 : Allocutions institutionnelles

- Olivier RICHEFOU, Président du département de la Mayenne
- François ZOCCHETTO, Maire de Laval et Président de Laval Agglomération
- Béatrice MOTTIER, Présidente de *Laval Virtual*
- Laurent BOURQUIN, Vice-Président Recherche, *Le Mans Université*
- Arnaud CHERON, Doyen de la Faculté de Droit, Sciences économiques & de gestion, *Le Mans Université*

9h30 : Ouverture du colloque

- Sylvie LEBRETON-DERRIEN, Maître de conférences, Co-directrice de la Faculté de Droit – Antenne de Laval et de la Licence professionnelle Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires, Responsable du Parcours Droit, éthique & numérique
- Jacques FOYER, Professeur émérite de l'Université Paris II, Panthéon - Assas, Vice-président de l'Association française de droit rural, Co-directeur scientifique de la Revue de droit rural

I. L'AGRINUMERIQUE : ENTRE PROMESSES ET RISQUES

Sous la présidence de Jacques FOYER, Professeur émérite de l'Université Paris II–Panthéon Assas

1. Les promesses de l'agrinumérique : des outils au service de la stratégie de l'entreprise agricole

9h50 : La révolution numérique au service des entreprises agricoles
Jean-Marie SERONIE, Agroéconomiste, Académie d'agriculture de France

10h10 : Le numérique au service de la filière équine
Bathilde DILIGEON, Chargée d'études, Pôle de compétitivité *Hippolia*

10h30 : L'utilisation de l'agrinumérique : retour d'expérience
Jérémy TREMEAU, Président des *Jeunes agriculteurs 53*

10h45 : Les promesses des plateformes d'échange de données
Théo-Paul HAEZEBROUCK, Responsable produit, *API-AGRO*

ÉCHANGE AVEC L'AUDITOIRE ET PAUSE

2. Les risques et enjeux de l'agrinumérique

11h15 : Regards croisés sur les risques et enjeux de l'agrinumérique sous la présidence de Jean-Baptiste MILLARD, Responsable Gestion des Entreprises et Territoires, *AgriDées Think Thank*, Vice-Président de l'Association Française de Droit rural

- Timothée AUDOUIN, Vétérinaire, administrateur du Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral, consultant en e-santé animale
- Magali BOUTEILLE-BRIGANT, Maître de conférences, *Le Mans Université*
- Eric FILIOL, Expert en cybersécurité, Laboratoire numérique, *ESIEA Laval*
- Philippe ROYER, DG Groupe *Seenergi & Seenovia & Medria Solutions*
- Bertille THAREAU, Sociologue, Chaire Mutations agricoles, *ESA Angers*

ÉCHANGE AVEC L'AUDITOIRE ET DEJEUNER

II. L'AGRINUMERIQUE : LES REPONSES JURIDIQUES A LA PROTECTION DES DONNEES AGRICOLES

Sous la présidence d'Aude DENIZOT, Professeur de droit, Co-directrice de la Faculté de droit – Antenne de Laval, *Le Mans Université*, et Eric CESRON, Bâtonnier, Avocat au Barreau de Laval

1. La réponse conventionnelle

14h00 : Le contrat pour la maîtrise des données agricoles
Raphaële-Jeanne AUBIN-BROUTE, Maître de conférences, *Université de Poitiers*

14h20 : L'exemple de la Charte Data Agri sur l'utilisation des données agricoles
Héloïse GRUGER, Juriste, Rédactrice de la Charte Data Agri, *FNSEA*

14h40 : La gestion et la protection des données agricoles par l'avocat
Marie SOULEZ, Avocat, *Lexing Alain Bensoussan Avocats*

ECHANGE AVEC L'AUDITOIRE

2. La réponse réglementaire

15h00 : Les limites du droit positif en matière de protection des données agricoles
Laura TOMASSO, Doctorante, *Université de Montpellier*, #DigitAg

15h20 : La problématique de l'appropriation des données agricoles
Céline BEGUIN-FAYNEL, Maître de conférences en droit, *Le Mans Université*

15h40 : Vers un RGPD Agricoles ?
Hélène JUILLET-REGIS, Maître de conférences en droit, Co-directrice de la Licence professionnelle Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires, *Le Mans Université*

16H00 : CONCLUSION

LA RÉPONSE ÉTHIQUE : REPLACER L'AGRICULTEUR AU CŒUR DE LA RÉFLEXION

Christiane LAMBERT, Agricultrice, Académie d'agriculture
Présidente *FNSEA*